



**3APA**  
**MARSEILLE**  
FORMATION

**Acteurs**  
**Accueil**  
**Accompagnement**  
**Primo-Arrivants**

**Du 4 au 6 avril 2022**

**À Coco Velten**



Institut **CONVERGENCES**  
**MIGRATIONS**



Dans la continuité du partenariat entre l'Institut Convergences Migrations (ICM) et Ancrages, l'édition 2022 de la formation 3APA, en direction des professionnels de l'accueil et de l'accompagnement des primo-arrivants propose une session de formation à Marseille du 4 au 6 avril 2022 inclus à Coco Velten (13001) sur la question de l'accès aux soins et à la santé des migrants.

Cette formation est soutenue par la DIAN dans le cadre de la professionnalisation des acteurs locaux.



## PROGRAMME

**LUNDI 4 avril 2022-** Accès et droit au soin et non recours aux soins des primo-arrivants avec **Anne-Cécile Hoyez**, Géographe, Chargée de recherche au CNRS, ICM.

**MARDI 5 avril 2022-** La prise en charge des migrants en santé mentale avec **Andrea Tortelli**, Psychiatre au Pôle GHU Psychiatrie Précarité Paris, chercheuse à l'INSERM, ICM.

**MERCREDI 6 avril 2022-** Discriminations dans l'accès aux soins avec **Paul Dourgnon**, économiste, directeur de recherche, Institut de Recherche et Documentation en Economie de la Santé.

## INFORMATIONS

### Bénéficiaires

Les professionnels et personnes engagées dans l'accueil et l'accompagnement des primo-arrivants.

### Dates et lieu

Du 4 au 6 avril 2022 de 9h à 17h (déjeuner libre)

Dans l'Annexe de Coco Velten (2ème étage),

16 rue Bernard Dubois, 13001 Marseille

Entrée par le cœur d'îlot Velten

Métro : Jules Guesde - ligne 2

Tramway : Belsunce Alcazar ou Sadi Carnot - T2/T3

Accès ERP, nous contacter.

### Tarifs et inscriptions

130€ TTC/jour pour les professionnels pris en charge dans le cadre de la formation (OPCO)

50€ TTC/jour pour les volontaires en service civique (100€ TTC/cycle de 2 ou 3 jours)

20€ TTC/jour pour les bénévoles ne bénéficiant de prise en charge

Gratuit pour les agents OFII

Inscription et devis : [administration@ancrages.org](mailto:administration@ancrages.org) ou 09 50 74 04 67.

Suivant la réglementation en vigueur, le pass sanitaire vous sera demandé pour accéder à l'espace de formation.